

Cette formation valide 3h30 de formation au titre du décret n°2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier, et est capitalisable en vue de l'obtention du diplôme de Niveau 2 – Licence Professionnelle Mention « Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens » - Code RNCP 30123.

Présentation

La fiscalité immobilière représente un élément important lié à la vente immobilière. L'agent immobilier doit être en mesure de remplir son devoir de conseil en termes de fiscalité et donc de connaître la dernière loi de finance, les droits de mutation, frais de notaires, et diverses taxations.

Objectifs :

L'objectif de ce module est de savoir analyser les mécanismes et niveau d'imposition des opérations immobilières .

Il a également pour objectif de répondre à l'obligation de formation des professionnels de l'immobilier imposée par la loi ALUR dans le cadre du renouvellement des cartes professionnelles.

Prérequis :

Aucun prérequis, cette formation s'adresse à tous les professionnels de l'immobilier désireux d'élargir leur champ de connaissances et de compétences en fiscalité immobilière. Une connaissance de base en droit fiscal est un plus.

ATTENTION : Merci de candidater auprès du Responsable Pédagogique de la Formation

Compétences visées :

- Maîtriser les situations relatives à la plus-value immobilière
- Identifier la fiscalité locale
- Appréhender les droits de mutations à titre onéreux et les droits d'enregistrement

Programme :

Partie théorique

- Les plus-values immobilières
- L'imposition des revenus locatifs
- La fiscalité des travaux

Partie pratique

- Cas pratique
- Analyse de situations

Modalités d'évaluation

- QCM

Validation

- Délivrance d'une attestation de fin de formation

Responsable pédagogique

Nadège GUNIA

nadega.gunia@iut-tlse3.fr

IUT « A » - Paul Sabatier

Inscription Administrative

Mission Formation Continue et Apprentissage

mfca.formationqualifiante@univ-tlse3.fr

Prix : 1€ / personne

Déroulement de la formation :

Durée : 3h30 (ce stage est également proposé sur 7h avec multiplication des scénarios, et approfondissement de certaines notions (IFI, frais, taxations spécifiques)

Dates : Voir calendrier des formations (ou à la demande)

Lieu : Toulouse - Université Paul Sabatier - IUT

Nombre de participants :

Minimum : 4 personnes

Maximum : 10 personnes

L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

Modalités d'enseignement :

- Présentiel
- Distanciel

Intervenants :

Marc Mengesville